



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION
N° 23-44

RH – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DATE DE CONVOCATION L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre à neuf heures trente, s'est réuni
Le 22 novembre 2023 en son siège, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de Seine-et-Marne,
sous la présidence de M^{me} Anne THIBAUT, Présidente et Maire d'ARVILLE.

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Mme Anne THIBAUT Maire d' ARVILLE - Présidente	Présente	Mme Isoline GARREAU Maire de DIANT	Absente
M. Vijay-Damien POIRIER Conseiller municipal Mairie de CESSON	Excusé Pouvoir Thierry SEGURA	/	
M. Mathieu VISKOVIC Maire de NOISIEL – Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne 1er Vice-président	Excusé	M. Pascal FOURNIER Vice-Président du Syndicat mixte COLVATRI	Présent
M. Gérard CHOMONT Maire de Crégy-les-Meaux - 2 ^{ème} Vice-président	Excusé	Mme Gisèle DEVIE Adjointe au Maire de GREGY-LES- MEAUX	Absente
M. Jean-François BERGAMINI Maire de CHANGIS-SUR-MARNE	Présent*	/	
Mme Monique BOURDIER Maire de BOULEURS - 3 ^{ème} Vice- président	Présente	Mme Analia HALLER Adjointe au Maire de ROISSY-EN- BRIE	Excusée
Mme Joëlle VACHER Adjointe au Maire de VERNEUIL L'ÉTANG – Membre du bureau	Présente	Mme Valérie BENARD Conseillère municipale - Mairie de FONTENAY-TRESIGNY	Absente
Mme Nicole VERTENEUILLE Adjointe au Maire de TORCY - Membre du bureau	Présente	Mme Béatrice RIOLET Adjointe au Maire de LA FERTE- GAUCHER	Absente

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20231128-23-44-DE
Date de télétransmission : 05/12/2023
Date de réception préfecture : 05/12/2023

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
M. Gérard CHANCLUD Maire de LA CHAPELLE-LA-REINE – Secrétaire du bureau	Présent	M. David CHARPENTIER Adjoint au Maire de ESBLY	Absent
M. François BOUCHART Maire de ROISSY-EN-BRIE – Membre du bureau	Excusé Pouvoir Anne THIBAULT	Mme Françoise SAVY Conseillère municipale – Mairie de COMBS LA VILLE	Absente
Mme Nathalie DUTRIAUX Adjointe au Maire CHAUMES-EN-BRIE - Membre du bureau	Présente*	M. Vincent MEVEL Maire de LARCHANT	Absent
M. Bernard JACOTIN Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie – Membre du bureau	Présent* Arrivé à 9h56 au point n°4	M. Pierre YVROUD Président du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne – Maire de LA ROCHETTE	Absent
Mme Marie-Martine SALLES Adjointe au Maire de COMBS-LA-VILLE	Présente*	/	
Mme Nicole BUROT Adjointe au Maire de EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Présente	M. Laurent JACQUIN Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Absent
M. Patrick SNAKOWSKI Adjoint au Maire de LONGPERRIER	Absent	M. Jacques DELPORTE Adjoint au Maire de FERRIERES-EN-BRIE	Absent
M. Thierry SEGURA Maire de BOISSETTES	Présent	Mme Martine WESOLOWSKI Conseillère municipale - Mairie de SOLERS	Absente
Mme Céline MICHARD Conseillère municipale - Mairie de ROZAY-EN-BRIE	Absente	Mme Ornella GUY Conseillère municipale - Mairie de POINCY	Absente
M. Gilles GROSLEVIN Maire de SOLERS – Membre du bureau	Excusé	Mme Pascale PRUNET Adjointe au Maire de CHEVRY-COSSIGNY	Absente
M. François RATIER Adjoint au Maire de NANTEAU-SUR-ESSONNE	Excusé Pouvoir Monique BOURDIER	M. Serge DURAND Adjoint au Maire de LE MEE-SUR-SEINE	Absent
M. Julien BOUSSANGE Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Présent*	Mme Valérie JACQUENET Conseillère municipale - Mairie de MONTIGNY-SUR-LOING	Absente
Mme Pascale LEVAILLANT Maire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX - 4 ^{ème} Vice-présidente	Excusée	Mme Claude RAIMBOURG Adjointe au Maire de DOUE	Absente
M. Alain AUBRY Maire du MESNIL-AMELOT	Excusé	/	
Mme Ghyslaine COURET Adjointe au Maire de MONTÉVRAIN	Présente*	M. Jacques KECK Adjoint au Maire de CROISSY-BEAUBOURG	Présent* **

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Mme Eliane FERRER Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie	Présente	Mme Isabelle PERIGAUT Présidente de la Communauté de communes Val Briard – Maire du PLESSIS-FEUX-AUSSOUX	Absente
Mme Emmanuelle VIELPEAU Adjointe au Maire de MEAUX	Absente	M. Didier ATTALI Conseiller municipal - Mairie de MEAUX	Absent
Mme Colette BOISSOT Adjointe au Maire de CHELLES	Présente*	Mme Annie FERRI Adjointe au Maire de CHELLES	Absente
Mme Marie-Liesse DUPUY Adjointe au Maire de MELUN	Absente	Mme Monique CELLERIER Adjointe au Maire de MELUN	Absente

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Membres titulaires du Conseil d'Administration	27
Membres suppléants du Conseil d'administration	27
Quorum	14
Présents	9
Présents prenant part au vote	9
Présents en visioconférence	8
Présents en visioconférence prenant part au vote	7
Pouvoirs	3
Votants	19

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monique BOURDIER

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Mme Chrystel LECLERC	Directrice générale des services
Mme Anne-Claire MÉLOT	Assistante de direction

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu l'exposé de Mme la Présidente,

- le Code général des Collectivités Territoriales,
- le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,
- la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pouvoir les emplois permanents de fa fonction publique ouverts aux agents contractuels,
- le décret n°2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,
- la délibération n°23/15 en date du 11 mai 2023 relative à la désignation du référent déontologue de l'élu local,

CONSIDÉRANT :

Le départ par mutation du responsable du service concours et examens professionnels et que le candidat retenu sur ce poste détient le grade d'attaché principal,

La nécessité de créer un emploi d'attaché à temps non complet (20 heures hebdomadaires) dans le cadre d'un contrat de projet pour exercer les missions de rapporteur public afin de mener à bien les actions du référent déontologue des élus,

La nécessité d'apporter des modifications au tableau des effectifs du personnel,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1

D'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs du personnel :

- Créations de postes :

Grade	Catégorie	Temps de travail	Nombre de Création
Emploi permanent			
Attaché principal	A	TC	1
Total			1
Emploi non permanent			
Attaché à temps non complet (20 heures)	A	TNC	1
Total			1

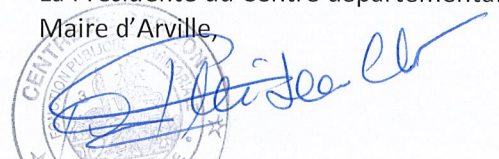
Article 2

D'approuver le tableau des effectifs du personnel actualisé joint en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Lieusaint, le 28 novembre 2023

La Présidente du Centre départemental de gestion,
Maire d'Arville,



Anne THIBAUT
Chevalier de l'ordre national du Mérite

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de MELUN, sis à 43 Rue du Général de Gaulle, case postale 8630, 77008 MELUN CEDEX, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Centre de gestion de Seine-et-Marne, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Date d'affichage :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER NOVEMBRE 2023

FILIERES	GRADES	CATEGORIES	NOMBRE DE POSTES	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	EFFECTIFS DES EMPLOIS			
						TITULAIRES		NON TITULAIRES	
						TC	TNC	TC	TNC
EMPLOIS PERMANENTS									
ADMINISTRATIVE	D.G.S. assimilé à celui d'une commune de plus de 150	A	1	1	0	0	0	1	0
	D.G.A. assimilé à celui d'une commune de plus de 150	A	1	0	1	0	0	0	0
	Attaché hors classe	A	1	1	0	0	0	1	0
	Attaché principal	A	4	3	1	2	0	1	0
	Attaché	A	13	12	1	6	0	6	0
	Rédacteur principal 1° classe	B	11	8	3	8	0	0	0
	Rédacteur principal 2° classe	B	2	1	1	1	0	0	0
	Rédacteur	B	12	10	2	7	0	3	0
	Adjoint Administratif principal de 1° classe	C	16	13	3	13	0	0	0
	Adjoint Administratif principal de 2° classe	C	10	4	6	4	0	0	0
Adjoint Administratif	C	10	8	2	5	0	3	0	
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	0	1	0	0	0
	Assistant de conservation du patrimoine 2° classe	B	1	1	0	1	0	0	0
	Médecin du travail	A	3	2	1	0	0	2	0
	Psychologue en santé au travail de classe normale	A	1	1	0	0	0	1	0
	Infirmier en soins généraux de classe normale	A	3	2	1	0	0	2	0
	Assistant Socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	0	1	0	0	0
TECHNIQUE	Ingénieur territorial	A	3	3	0	0	0	3	0
	Technicien principal de 1° classe	B	2	1	1	1	0	0	0
	Technicien principal de 2° classe	B	3	2	1	2	0	0	0
	Technicien territorial	B	3	2	1	0	0	2	0
	Agent de maîtrise principal	C	1	1	0	1	0	0	0
	Adjoint technique principal de 2° classe	C	2	1	1	1	0	0	0
Adjoint technique territorial	C	1	0	1	0	0	0	0	
TOTAL			106	79	27	54	0	25	0
EMPLOIS NON PERMANENTS									
ADMINISTRATIVE	Apprentis		5	3	2				
	Attaché (20 heures)	A	1	0	1				
TOTAL			6	3	3				